

Rabat, le 21 Septembre, 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Visa de l'AMMC sur la mise en place du programme d'émission de billets de trésorerie de OCP SA

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 21 Septembre 2022 sous la référence VI/EM/028/2022, la mise en place du programme d'émission de billets de trésorerie de OCP SA.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de OCP SA, relatif à l'exercice 2021, enregistré par l'AMMC le 21 Septembre 2022 sous la référence EN/EM/022/2022 ;
- De la note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC le 21 Septembre 2022 sous la référence EN/EM/023/2022.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme d'émission : 7.500.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : fixe, déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
  - Au siège social de OCP SA et sur son site internet ;
  - Chez les organismes chargés du placement.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma).

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux** :

**Tél** : 05 37 68 89 71

**E-Mail** : [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

CP/EM/048/2022